L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 JUIN 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 21 JUIN.

☞ Nous renvoyons le lecteur à la seconde page, pour les nouvelles qui ont paru dans l'édition du soir, ainsi que pour les ventes judiciaires et autres.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par I. F. S[illegible], aux écuries Liner, rue Gravier No 16—[illegible]. Au coin des rues Magasin et Gravier, café, épaules, sucre, tabac, &c.

Par F. F. Trinchard, au No 42 de la rue Gravier—Eau de vie, champagne, vinaigre, café, beurre, tabac, &c.

Par R. T. Montgomery, au No 54 de la rue Fulton—Jambons et épaules.—Et sur la Levée, au pied de la rue Bienville, machine à vapeur, moulin à scie, &c.—Aussi à son magasin d'encan, le bateau à vapeur Gillum et 25 balles de coton.

Par E. Roger & Co, à leurs salles de vente—Marchandises sèches.

Par F. Fernandez, au magasin rue Bourbon, entre Conti et Bienville—Bois de charpente et cloisons vitrées, comptoirs, conpteurs, sucre d'imprimerie, &c.

Nouvelles du Sud.

Grant à Hanover Court House.—Escarmouches en Georgie.—Renforts arrivant à Atlanta.

Le *Times* a reçu un extra d'un journal de Woodville du 16 courant, et il y a puisé les dépêches suivantes:

Atlanta, 15 juin—Les restes du général Polk sont arrivés ce matin et ont été déposés à l'église St Luke. Le service funèbre a eu lieu en présence d'une foule nombreuse. Le corps a été ensuite conduit avec les honneurs militaires au train qui partait à midi pour Augusta. La mort de ce héros chrétien a fait une profonde impression sur toutes les classes de la communauté.

Sommet de la montagne Kennesaw, via Marietta, Georgie, 15 juin.—On entend une forte canonnade et un escarmouche beaucoup sur notre droite et notre centre.

L'ennemi a avancé ses lignes la nuit précédente très près des nôtres. Les deux lignes sont visibles d'ici.

Le temps est beau et les routes commencent à sécher.

Le général Loring commande le corps du général Polk.

Le lieutenant Elisha S Gunn, du Kentucky, a été fait prisonnier ce matin. Il dit que l'ennemi a perdu 1,500 hommes dans le combat de Hooker avec Steward, le 25 mai, et que cela a été un sacrifice inutile de la part de l'ennemi.

Atlanta, 16 juin.—De grands renforts, composés de troupes de l'Etat arrivent ici. Tout va bien.

Richmond, 16 juin.—Grant est à Hanover Court House.

Cette dernière dépêche inspire au *Times* l'observation suivante:

"Le rapport que Grant est à Hanover Court House est un peu surprenant; mais il n'est pas improbable qu'une partie de son armée ne soit à cet endroit pour opérer une jonction avec Hunter, Crook et Averill, tandis que le reste cherchera à opérer sa jonction avec Butler sur la droite des rebelles."

Nouvelles du Nord

D'UN JOUR PLUS RECENTES.

L'attaque contre Petersburg—Nouvelles de Sherman—Le bruit de la prise du fort Darling—La défaite de Morgan—Hausse de l'or et du coton à New York.

Par l'arrivée du bateau à vapeur *Pauline Carroll*, de St Louis, nous avons reçu des journaux de St Louis et de Cincinnati du 13, et le *Memphis Argus* du 15. Ce dernier journal contient des nouvelles d'un jour plus récentes.

L'attaque contre Petersburg.

New York, 13 juin—Le correspondant de la *Tribune* avec Butler dit en parlant de l'expédition contre Petersburg:

Il y avait 1,400 cavaliers choisis sous Kuntz et Bremen et 1,600 fantassins sous Gilmore, qui commandait en chef. A midi l'infanterie était à un mille et demi de Petersburg et Gilmore envoya une dépêche portant qu'il entendait les canons de Kuntz sur la gauche, mais qu'il n'avait aucune communication avec lui.

Gilmore avait pour instructions d'avancer sur Petersburg et d'engager l'ennemi. Il est reveuu ce soir. Il était entendu, qu'il réussit ou non, que l'objet réel de sa mission était de détourner l'attention de Kuntz qui devait pénétrer dans le pays du côté opposé, brûler les ponts de l'Appomatox, détruire les dépôts d'approvisionnements, etc, et faire tout ce qu'il pourrait pour ennuyer et harasser l'ennemi.

Les signaux indiquèrent que Kuntz accomplissait sa mission, car on voyait sa cavalerie attaquant et refoulant l'ennemi de l'autre côté. C'était à l'intérieur des retranchements et dans les faubourgs de la ville. S'appuyant de la seconde clause de ses instructions, c'est à dire de revenir ce soir, Gilmore envoya dire qu'il avait trouvé des travaux formidables et une garnison plus forte qu'il ne s'y attendait, et que lui et le général Hincks n'avaient pas jugé prudent d'attaquer, et qu'il était revenu pour occuper le Nuce, où il avait formé une ligne de bataille.

Pendant ce temps le général Kuntz s'était retiré d'un demi-mille, où il avait formé une ligne de retranchements avec sa cavalerie, et il combattait comptant que l'infanterie l'aiderait. Les rebelles voyant la force de Gilmore retirée, tournèrent leur attention sur le général Kuntz, le serrèrent de près et capturèrent un canon de 32 pouces. En voyant cela la cavalerie fondit sur une pièce de 12 qu'elle emmena. Voyant que l'infanterie ne faisait pas de diversion et que ce serait folie d'essayer d'accomplir sa besogne qui lui avait été assignée, le général Kuntz ordonna la retraite.

New York, 13 juin.—Une dépêche de Cincinnati datée de cette nuit 12: 30 dit que Burbridge est tombé sur Morgan hier matin et lui a fait éprouver une défaite sérieuse.

Le correspondant de la *Tribune* à l'armée de Sherman, écrit à ce journal le 1er juin, des environs de Dallas, que l'ennemi était devant le 15e corps hier et qu'il avait fait une pointe sur notre première ligne de travaux dans l'intention d'occuper une meilleure position.

Les rebelles ont été accueillis par un feu très vif de nos hommes qui sont restés inébranlables et bien que les rebelles fussent venus jusqu'à quelques pas des lignes, ils perdirent courage et se replièrent dans un grand désordre.

Cet échec est un des plus décisifs et destructifs qu'ils aient jamais éprouvés. La nuit dernière, ils ont attaqué Hunter mais, comme à l'ordinaire, ils ont été repoussés avec une forte perte.

Un ordre confirmant cette nouvelle a été lu à l'armée hier au soir et les acclamations des soldats pouvaient être entendues à des milles à la ronde.

L'attaque contre Mac Pherson, dont il est question dans une correspondance précédente, a été fort désastreuse pour l'ennemi qui se présenta divisé en deux colonnes avec une grande résolution, mais qui fut reçu par un feu destructeur d'artillerie et de mousqueterie. L'engagement dura presque une heure; après quoi l'ennemi se retira laissant le terrain couvert de morts et de blessés au nombre d'environ 2,500.

Après cinq jours de combats soutenus avec ses propres forces, McPherson s'est replié sur notre aile droite et nous a mis à même de faire un mouvement prochain important.

New York, 13 juin—Une dépêche de Louisville, ce matin, dit que les Rebelles ont levé le siège de Frankfort, samedi, et ont pris la fuite.

Le correspondant de la *Tribune* lui écrit de Washington que la nouvelle suivante n'y est parvenue d'aucune autre source:

White House, 11 juin—Les nouvelles du front, de ce matin, ont un caractère très encourageant. Deux officiers qui viennent d'arriver ici apportent la nouvelle de la prise du fort Darling.

Cincinnati, 13 juin—Une dépêche de l'après-midi de Louisville dit que Burbridge a battu complètement Morgan dans l'engagement d'hier. Les Rebelles ont perdu 300 tués, 600 blessés et beaucoup de prisonniers.

Le dommage fait par les incendiaires au chemin de fer central du Kentucky est estimé à $500,000.

Marchés de New York.

New York, 13 mars—L'or a fait aujourd'hui 97 3/4 et fermé à 96. Les sterlings sont à 214. Le coton a haussé de un cent à $1 26 1/2.

Nouvelles additionnelles.

TROUBLES DANS L'ILLINOIS.

Springfield, 11 juin.—Voici la dépêche adressée par le gouverneur Yates au meeting de ratification:

Springfield, 10 juin.—Au colonel John Hancock, président du meeting etc. Je ne puis être avec vous ce soir, mais veuillez m'inscrire pour le vieil Abe et Andy, pour Dick No 2 et le dernier, contre l'esclavage, Jeff Davis, et tous les traîtres au Sud et les copperheads au Nord, pour la doctrine Monroe, pour la liberté et l'Union, maintenant et toujours.

RICHARD YATES, Gouverneur.

Un certain nombre de querelles ont eu lieu aujourd'hui dans les rues entre les soldats et les citoyens. Trois hommes, que les soldats nommaient des copperheads, ont été très maltraités cet après-midi. L'affaire a menacé de devenir générale entre les amis de ces hommes et les soldats, mais la garde prévôtale est arrivée et a rétabli l'ordre.

LES COMBATS DANS LE KENTUCKY.

Cincinnati, 12 juin.—Le correspondant de la *Gazette* qui avait été fait prisonnier par Morgan à Cynthiana, samedi, s'est échappé ce matin, et envoie ce soir de la station Boyd, le télégramme suivant:

Il y a eu à Cynthiana, samedi matin, un combat dans lequel cinq compagnies ont soutenu le choc des trois mille hommes de John Morgan. Ces compagnies appartenaient au 168e des gardes nationales de l'Ohio sous le colonel Garris, assisté par le colonel Berry, maréchal prévôt. Etant inférieures en nombre elles se replièrent dans les bâtisses de la gare en faisant feu. C'est dans ce moment que le colonel Berry est tombé mortellement blessé. Les troupes se réfugièrent alors à l'hôtel Rankin. C'est en en sortant, après la reddition, que le colonel Garris a reçu une balle dans l'épaule. D'autres soldats se réfugièrent dans la maison de Coar. La conséquence de cela fut que les rebelles incendièrent la ville et chargèrent sur ces différents lieux de refuge, ce qui causa une grande consternation chez les habitants.

Le colonel Garris ne se rendant pas assez vite à leur idée, les rebelles mirent le feu à une écurie.

De l'autre coté de la rivière, au nord de la ville, un autre combat commença avec le colonel Hobson qui venait d'arriver avec le 171e Ohio. Les volontaires de l'Ohio qui n'avaient jamais vu le feu, tinrent bon pendant vingt minutes avant de céder au nombre. Environ 1200 furent faits prisonniers et 100 tués et blessés.

On les conduisit sur la route d'Augusta, votre correspondant en tête. Ce matin je me suis échappé. Le feu à Cynthiana a duré jusqu'à midi et plus de 20 maisons ont été détruites.

Ce matin, dimanche, au point du jour, le général Burbridge est tombé sur les troupes de Morgan, pendant qu'elles étaient à déjeuner, et un combat assez vif a eu lieu pendant une heure. Burbridge a mis de l'artillerie en position, et quelques coups de canon ont mis fin à la lutte.

Le combat a eu lieu à un demi mille à l'Est de la ville, et les rebelles se sont rabattus sur la ville qu'ils ont traversée au galop. Ils ont passé la rivière soit sur le pont, soit à la nage.

Burbridge les suivait de près. La perte rebelle doit avoir été forte, et la nôtre faible. Nous avons fait 150 prisonniers y compris 25 officiers. Les autres ont fui dans la direction de Youngstown, Morgan en tête.

On suppose que les régiments de l'Ohio faits prisonniers ont été mis à la hâte sous parole, et que cette parole ne peut les lier.

Louisville, 12 juin—Le Dr Wheeler, agent de la malle des Etats Unis, qui a été à Francfort pendant le siège et qui en est parti à quatre heures et demie ce matin, rapporte que le combat commença à 6 heures vendredi soir, et continua jusqu'à la nuit, et, par intervalles, pendant la nuit, l'ennemi approchant en deux colonnes, comprenant une force totale de 1200 hommes. Sept cents entrèrent à Old Francfort et 500 à New Francfort. Ils n'avaient pas d'artillerie.

Une petite pièce de 4 qui avait été placée au bas du fort pour protéger nos fossés a été enlevée, fut prise par les rebelles, mais reprise subséquemment.

Samedi le feu se continua de 7 h. A. M. à 3 h. P. M. avec de courtes interruptions.

Les rebelles demandèrent, dans la journée, deux fois la reddition du fort ce qui fut refusé par le colonel Monroe, du 22e Kentucky, commandant du poste. Les rebelles renoncèrent à l'attaque samedi à 4 h. P. M. et vers 7 heures ils prirent la direction de l'est et partirent.

La perte des Fédéraux se borne à six blessés, dont un grièvement. La perte rebelle n'est pas connue. La garnison du fort se composait de 150 Fédéraux, dont 12 seulement étaient des soldats. Frankfort n'a pas souffert. Seulement les casernes situées sur les limites de la ville ont brûlé, vendredi dans la nuit; c'est ce qui fut pris pour un incendie du pont à trois milles du côté du Nord.

Le capitaine Dickinson de l'état major de Burbridge, a télégraphié au général Ewing, de Lexington, que Burbridge avait mis Morgan dans une déroute complète à Cynthiana ce matin. La force de Jack Allen, comprenant 800 hommes, qui a attaqué Frankfort est dit on à Lawrenceburg.

J'ai appris la fuite de 300 hommes de Morgan, sous le colonel Giltner, à Versailles. Beaucoup d'entre eux ont jeté leurs armes et rejoindront Allen probablement. Le général Carrington a reçu du général Heintzelman une dépêche qui confirme le désastre de Hobson et la victoire subséquente de Burbridge.

Combat dans l'Ouest Virginie.

New York, 11 juin—Une dépêche du *Herald* dit que le 22e Pennsylvanie a eu une brossée près de Moorefield, Ouest Virginie, avec l'ennemi qu'il a refoulé dans les montagnes. Notre perte en tués est de 4 et en blessés de 8. Le général Sigel avait lancé une force à sa poursuite.

MEETING A INDIANAPOLIS.

Indianapolis, 12 juin—Le meeting de ratification des choix de la Convention de Baltimore a eu lieu hier soir.

Le gouverneur Morton, un des orateurs, en parlant de la lettre d'acceptation de Frémont, a dit que le silence de celui-ci sur la suppression de la rebellion avait donné lieu aux plus pénibles suppositions sur sa vraie position. Morton a dit qu'il avait soutenu Fremont en 1856 et que jusqu'à la lecture de cette lettre il n'avait pas eu lieu de le regretter.

La lettre a fait plaisir à ses ennemis et peine à ses amis, car en en retirant une ou deux sentences, elle ne contient rien que n'eut pu signer M. Vallandigham.

ARRIVEE DU STEAMER ELECTRIC SPARK.

Ce steamer, parti de New York le 11, est arrivé hier soir à 11 h. trois quarts, avec malle, fret et passagers. Il a été obligé de s'arrêter à Tortugas une douzaine d'heures pour y subir quelques réparations. Il est consigné au capitaine J. M. McCourtney. Voici la liste des passagers:

Mme R. Odé, Jno. Parker, Jno Kerbaud, M. Dertrich, J. Sagues et son fils, Mme Muller et son fils, J. A. Johnston, M. J. Hoston, C. C. Gauthier, Mme A. B. Packard, Mlle Ella Happe, J. Duval, Robt. Koss, J. Deery.

CONVENTION.

Séance du 20 juin, 1864

Le rapport du comité sur les clauses générales a subi sa seconde lecture.

Parmi les clauses générales qui ont été adoptées sont les suivantes:

Art. 41—L'Etat les paroisses ou les municipalités n'auront aucun droit d'action pour aucune dette contractée pour la rebellion ou dans l'intérêt de la "rebellion contre l'autorité du gouvernement des Etats Unis.

Art. 42—Le siége du gouvernement sera et restera à la Nouvelle Orléans et ne sera pas transféré ailleurs sans le consentement d'une majorité des deux chambres de l'assemblée générale.

M. Fosdick présente la motion suivante qui est adoptée.

La législature peut faire des lois générales réglant l'adoption des enfants, l'émancipation des mineurs, les changements de noms et les concessions de divorces, mais elle ne fera pas de lois spéciales pour des cas particuliers ou individuels.

M. Sullivan demande l'incorporation de son bill sur la police dans les clauses générales, mais il est renvoyé finalement à un comité spécial composé de trois membres.

Le comité de finance rapporte un bill allouant une somme de vingt mille piastres pour payer les membres, les officiers et employés de la convention; lequel bill a été adopté.

☞ Nous avons commis hier une erreur involontaire dans la traduction d'une annonce. Ce ne sont pas les tailleurs allemands qui étaient convoqués à la réunion d'hier soir, mais les ouvriers tailleurs en général.

B. Turpin.—On trouve chez M. BERNARD TURPIN, 95 Vieille Levée, aux plus bas prix du marché: épiceries, vins, liqueurs, eaux de vie, comestibles, articles pharmaceutiques, ferblanc, fil de fer, &c. Voir aux annonces.

Duntze & Cie.—MM. DUNTZE & Cie., 45 Royale, ont reçu par le navire *Chine*, arrivé récemment de Bordeaux, un fort envoi d'épiceries, de comestibles fins, de conserves, de sardines, de vins, liqueurs &c. Voir aux annonces.

Fourneaux, ferblanterie, etc.—M. E. A. WENTZEL, 91 St Philippe, a un bel assortiment de fourneaux de cuisine, réchauds, batteries de cuisine, ferblanterie, etc. Ses prix sont modérés. Voir aux annonces.

Mais et foin.—John H. Hanna, rue Poydras No 44, annonce qu'il vendra en lots convenables pour les acheteurs, 1900 sacs de maïs et 500 balles de foin qui sont en débarquement au pied de la rue Conti.

Ouverture de la pharmacie de Syme.—Les amis de M. James Syme et les nombreux clients de son ancien établissement, rue du Canal No 130, bâtisses Touro, apprendront avec plaisir qu'il a repris ses affaires dans le même local et connu. Il continuera à donner les mêmes soins au département du détail, et le service des prescriptions particulières sera confié à un chimiste et apothicaire qui a été pendant nombre d'années à la tête de ce département à l'hôpital de Charité.

VINS.

EN débarquement du navire *La Frileuse*, venant de Bordeaux: 60 barriques très bon vin rouge ordinaire pour familles, marque J. Lavidalie & fils, à vendre par E. POUJOL, 21juin—3f 11, Toulouse, entre Chartres et Levée.

VIN DE XERES en barils, et en quarts de bonne qualité, de qualité supérieure et d'importation directe, à vendre par BORNIO & FRERE, 21juin—1m 34 rue Gravier.

FEUILLETON.

LE PÉCHÉ DE TAÏAUT.

IV—Suite.

—Eh bien, si je me trompe, il y a un moyen de me le prouver: redevenez ce que tu étais. Je ne te croirai qu'à ce prix. Ce soir tu dîneras à la maison et tu seras aimable pour Léonie. La pauvre petite avait les yeux rouges ce matin, parce que tu la brutalises.

La manière de se défendre contre ce petit argument? Le brave notaire parlait comme Cicéron, et les yeux rouges de sa fille valaient bien un syllogisme. L'intimité reprit plus affectueuse encore, et Albert fut bien obligé de voir que son amour était partagé. Cette fois l'hésitation n'était plus permise, il fallait couper le mal à sa racine.

L'honnête clerc n'avait pour cela qu'un moyen: quitter l'étude de son oncle. Il avait le cœur trop bien placé pour hésiter un instant; aussi se hâta-t-il de faire connaître à l'ancien greffier la résolution qu'il venait de prendre.

"Mon bon père, lui écrivit-il, tu avais raison de me dire que j'aimais ma cousine, et j'étais un aveugle. Je l'aime à la folie et, je le vois, je l'ai aimée dès le premier jour. Sauve-moi de moi même je t'en supplie! Il faut que je retourne à Argenton, rester ici ne m'est plus possible. Si je ne pars pas immédiatement j'ignore ce dont je suis capable. Tu ne sais pas comme je l'aime. Je crois que je trahirais la confiance de mon oncle et que j'avouerais tout à Léonie. Vois tu, je ne puis exprimer ce que j'éprouve, je suis comme fou. Ecris moi donc et écris à ton frère. Dis lui que Me Lomot peut se débarrasser de son étude et que je suis obligé de quitter Paris sur le champ; invente une raison, donne le prétexte que tu voudras au nom du ciel rappelle moi auprès de toi!"

Le jour où cette lettre fut écrite, Albert avait laissé percer malgré lui quelque chose du trouble qui l'agitait. En quittant le salon de Me Doussot, il avait serré la main de Léonie avec ce tremblement fiévreux qu'on apporte dans la lien à une personne adorée.

Les femmes qui aiment et qui se sont aimées est perspicaces à l'endroit du cœur. Un rien la met sur la voie des sentiments les plus embrouillés. C'est pourquoi la jeune fille avait deviné, sous le calme apparent de son cousin, une violente émotion intérieure: la lutte qu'Albert soutenait contre lui-même n'avait pas échappé à ses yeux de fille d'Eve, et elle en prévoyait l'issue. Cette issue, elle la redoutait autant que lui, plus peut être, et aucun moyen de la prévenir ne se présentait à son esprit.

Dans la pression de main qu'elle avait reçue, elle avait deviné une résolution irrévocable. L'amour qu'elle éprouvait s'était alors révélé à elle dans toute sa force. Un nouveau sentiment avait pénétré dans son cœur de jeune fille et le possédait tout entier.

Nous ne vous énumérerons pas les mille idées qui s'agitèrent dans cette mutine cervelle de seize ans. Léonie fit une foule de réflexions, peut être s'la-t-elle même jusqu'à casser sa main mignonne et à taper du pied, nous l'ignorons, mais ce qui est certain, c'est qu'elle pleura comme une Madeleine. Puis, ma foi, elle essuya ses jolies larmes et se jura de devenir la femme d'Albert.

Nous vous l'avions bien dit que Mlle Doussot n'était pas une de ces poupées de Noremberg qui se laissent traîner à l'autel de par la volonté d'un père barbare. Ah! mais non! tant qu'elle n'avait pas connu l'amour, elle avait pu accepter le mariage qu'on lui proposait, mais à présent, elle ne bêtifait plus, jamais elle ne s'appellerait Mme Rougé.

Ce n'est pas que son projet lui parut aisé à mener à bonne fin, elle en apercut d'un coup d'œil toutes les difficultés. Me Doussot n'abdiquerait pas des deux mains et Mme Doussot pousserait les hauts cris. D'un autre côté, elle connaissait Albert et savait qu'il avait le cœur noble.

—Voudra-t-il jamais avouer qu'il m'aime? pensait-elle. Je suis riche, il est pauvre, et dans la condition de ma famille il verra pour lui une obligation de se taire.

Enfin, après force raisonnements et force pleurs, elle conclut que le plus sûr était de gagner du temps. Le principal pour le moment était de pas ailleurs. Eu tout, gagner du temps est tout. Si les négociants pouvaient obtenir quarante ans pour payer leurs dettes, on ne verrait jamais de banqueroutes frauduleuses.

—J'ai trois obstacles à franchir, pensa-t-elle, la délicatesse d'Albert, la volonté de mon père et celle bien plus ferme de ma mère. C'est le premier que j'attaquerai d'abord. Puisque mon cousin veut nous quitter, il va faire part de ses intentions à sa famille. Si sa lettre n'arrivait pas à destination, il remettrait de jour en jour le moment du départ dans l'attente d'une réponse. D'ici là, je m'arrangerais de façon à l'obliger de m'avouer qu'il m'aime.

Le calcul n'était pas absurde, et il fut très heureusement exécuté. Voici comment. Albert, tant il se défiait de ses forces, plus sa lettre avait la raison, il craignait de se laisser, sachant bien qu'il n'en écrirait pas une seconde. Le même motif l'empêcha de la garder sur lui pour la porter à la poste quand il sortirait de l'étude. Il avait eu le courage de la faire, mais aurait-il celui de la jeter dans la boîte? Tout lui disait non. C'est pourquoi il voulut l'envoyer par le petit clerc, afin de ne pas céder à la tentation.

Léonie, sans prévoir tous ces détails, avait cependant pensé que les choses se passeraient de la sorte.

Le saute-ruisseau faisait toutes les courses de l'étude, il était naturel de s'attendre à ce qu'il arrivât.

A cette époque, elle travaillait avec sa mère à un meuble en tapisserie destiné à son appartement de nouvelle mariée. La pièce qui lui servait d'ouvroir était le salon, dont les fenêtres donnent sur la rue. Assise à la croisée, elle guetta toute la journée le petit commissionnaire. Quand elle l'aperçut avec une lettre à la main, elle dit à Mme Doussot:

—Maman, voilà Joseph qui sort, je n'ai plus de laine rouge, je vais le prier de m'en apporter.

Et, sans attendre la réponse, elle frappa la vitre du bout du doigt, fit un signe à l'enfant, puis descendit avec précipitation.

Quand elle fut au bas de l'escalier:

—Mon ami, dit-elle à Joseph, avant d'aller à la poste, cours dans la Grande Rue, *aux Vêpres Siciliennes*, tu demanderas de ma part un écheveau de laine pareil à celui ci, vite, vite je suis très pressée.

—Je vais faire votre commission en même temps que celle de M. Albert, mademoiselle, répondit le petit clerc. Je serai ici à l'instant.

—Non, non, commence par aller *aux Vêpres Siciliennes*, je t'attends ici. Tu peux être revenu dans deux minutes. Donne-moi ta lettre, je te la garderai jusqu'à ton retour, parce qu'en courant tu l'égarerais.

—Oh! que non, mademoiselle.

—Mais si, mais si! Voilà un franc pour ta petite bourse. Dépêche toi!

L'enfant n'en entendit pas davantage. La vue de la pièce blanche l'avait électrisé, il partit comme une flèche.

Léonie monta alors dans sa chambre et cacha la précieuse lettre. Puis, elle prit une feuille de papier blanc, l'enferma dans une enveloppe sur laquelle elle écrivit une adresse quelconque et redescendit. Ce fut cette épître anodine qu'elle remit au petit clerc.

Le lendemain, à neuf heures, Mlle Doussot entrouvrit la porte du vestibule, et, rendant à Albert, qui allait à l'étude, la lettre volée, elle lui dit tout bas:

—Mon cousin, ne partez pas, venez ce soir. Puis elle rentra promptement.

Albert crut qu'il devenait fou, et, continuant son chemin, il descendit l'escalier en chancelant. Nous vous étonnerions sans doute si nous vous disions que son ardeur au travail n'avait jamais été plus vive. C'est pourquoi nous n'en ferons rien. Toujours est-il qu'il déchira sa lettre au lieu de la mettre à la poste.

Léonie était d'une coquetterie fort naïve. La pauvre enfant aimait son cousin et se trouvait tout heureuse de voir qu'elle en était aimée. Aussi, plus que jamais se laissa-t-elle aller à un doux espoir.

Mme Doussot, néanmoins, lui paraissait toujours bien difficile à persuader. Mais enfin il n'était pas des choses plus extraordinaires.

Le soir, tout servit les deux amants. M. Rougé avait reçu dans la journée deux billets pour le Gymnase. Vers quatre heures, il vint les offrir à sa belle-mère et à Léonie, après être allé au bureau de location en chercher un troisième pour lui-même. Léonie prétexta une violente migraine et demanda à rester à la maison. Sa mère et Alfred la prièrent de n'en rien faire; mais ce fut en vain. Mme Doussot dit alors qu'elle ne sortirait pas et resterait avec sa fille. Mais M. Rougé parla si galamment de la joie qu'il s'était promise et de la peine qui lui arriverait en échange, que sa belle-mère en fut ébranlée; Léonie joignit ses instances à celles d'Alfred, affirma que sa souffrance n'était rien, qu'un peu de repos y mettrait bon ordre, et Madame Doussot se décida à sortir. Le notaire arriva de l'étude sur ces entrefaites, et l'on convint que pour utiliser le troisième billet, il irait, lui aussi, à la comédie.

Afin d'éviter de nouvelles obsessions, après le dîner, Léonie se retira dans sa chambre et se coucha. Lorsque, avant de partir, sa mère vint prendre des nouvelles de la malade, elle la trouva qui faisait semblant de dormir du meilleur sommeil. Dans la crainte de l'éveiller, Mme Doussot sortit sur la pointe du pied et alla dire à Alfred:

—Tout va bien, elle dort comme une marmotte.

Quand Léonie entendit la voiture se mettre en marche, elle se repentit de ce qu'elle venait de faire; il s'en fallut de bien peu qu'elle n'abandonnât son projet. Elle éprouvait un sentiment de crainte dont elle ne se rendait pas compte, et le moment qui approchait lui semblait aussi redoutable que naguère il lui avait paru désirable. Elle sauta en bas du lit et se rhabilla avec nonchalance, en réfléchissant.

Elle était en proie à une telle irrésolution, qu'à peine entendit-on un coup de sonnette à l'étage inférieur, elle s'entra dans sa couchette et s'y cacha comme s'il fait un petit oiseau dans son nid. Elle prêta l'oreille, un second coup retentit, et, chose bizarre, il produisit un effet contraire à celui du premier.

Léonie se leva avec précipitation comme pour ne pas ouïr sa conscience, se vêtit en un tour de main et descendit. C'était Albert qui sonnait. La cuisinière et la femme de chambre, profitant de l'absence de leurs maîtres étaient sans doute montées chez elles ou commérant au jardin, c'est pourquoi on ne lui avait pas ouvert la porte.

A la vue de son cousin, la jeune fille sentit encore augmenter son irrésolution et son trouble. La pensée lui vint de dire à Albert que personne n'était là pour le recevoir, mais elle porta instinctivement la main sur le bouton de cristal, et entra au salon en rougissant.

Elle posa ensuite son bougeoir sur la cheminée, s'assit en baissant les yeux et montra d'un geste un siège à son cousin. Puis, comme si elle eût hâte d'en finir, elle parla la première et avec une charmante ingénuité où l'art n'avait encore part.

—Albert, dit-elle, j'ai lu votre lettre, vous m'aimez.... et vous l'avez deviné.... je.... vous.... aime.... aussi.... Puisque votre amour est aussi sincère et aussi vif que le mien, j'essayerai de le faire agréer par ma famille.

—Ma cousine! Léonie! répliqua Albert avec feu, cela ne se peut pas. Ne nous berçons pas d'illusions, de cette rêve parce que vous me l'avez dit, je n'ai que je ne saurais jamais vous désobéir. Mais croire triompher des difficultés et des Jeux qui devait nous serait folie. Songez donc que je suis pauvre, tandis que M Rougé est riche. Puis, comptez vous pour rien la parole que votre père a donnée? Ah! ne parlons plus de ce. Laissez moi partir! Je me reproche déjà d'être venu, si j'avais cru vous trouver seule je ne serais pas ici.

—Albert, reprit Léonie, vous êtes pauvre et je suis riche, votre fierté vous ne voulez pas que mon père vous puisse surprendre de les terres de fortune plus que ma personne. Vous avez raison, mais dites-moi, vous m'aimez?

—Si je vous aime! Oh! pouvez-vous me le demander Léonie, je vous aime à mourir pour vous!

—Eh bien! espérons! Dieu nous aidera.

—Non je ne veux pas espérer, parce que ce mariage est impossible.

—Vous ne m'aimez pas.

—De grâce! taisez vous! Mais que dirait votre père? N'avait-il pas le droit de m'accuser d'ingratitude et de suborneur? De quoi l'ai-je remercié en reconnaissance de sa générosité? Il m'a reçu comme un fils, il m'a admis à son foyer, et pour récompense, je pousserais sa fille à lui désobéir! Non! il faut que je parte!

—Mon Dieu! mon Dieu! écoutez-moi d'abord. Je ne parlerai pas à mon père de votre amour, je lui confierai seulement que je vous aime. Vous n'avez vous? Partir vous en vouloir de ce que je vous aime? Vous n'en êtes point la cause, Albert. Laissez-moi agir, je réussirai j'en suis sûre.

—Mais après votre aveu, votre père m'ordonnera de quitter sa maison. Je serai chassé comme un ingrat au lieu de m'en aller de plein gré. Et je ne pourrai l'en blâmer, il aura raison.

—Non, vous ne serez point chassé, parce que mon père ne vous reprochera rien. C'est dans six mois que doit avoir lieu mon mariage. D'ici là, peut-être M. Rougé se retirera-t-il de lui-même devant l'antipathie que je lui témoignerai. Si je persiste, mon père et ma mère me demanderont la raison de ma conduite, je la leur dirai sans avouer que vous partagez mon amour. Et qui pourrait-il vous trouver coupable? Nulle ne m'approuveront pas, ce n'est pas vous qu'on blâmera, c'est moi. On vous ne m'aimez pas, ou vous restez.

—Eh bien, Léonie, je resterai, mais à une condition. Si vous ne réussissez pas, permettez-moi d'obéir à votre père et d'épouser M Rougé. Moi je ne me marierai jamais! Acceptez vous?

—Oui, j'accepte! j'accepte parce que j'ai la certitude d'arriver au but. Dieu sera avec nous.

Albert ne résista plus. Il se précipita aux pieds de cette jeune fille, dont le cœur venait de se dévoiler et si ingénument, et demanda ce qu'il avait pu faire pour mériter un pareil bonheur.

—Albert, lui dit alors Léonie, quittez moi, je ne suis plus votre cousine, je suis votre fiancée devant Dieu. Voici ma main.

Le pauvre garçon ne trouva qu'un mot à répondre. Tout cet amour qu'il avait su si longtemps refouler s'épancha en lui, il pressa fiévreusement les mains de la jeune fille en disant:

—Adieu! et maintenant vous n'êtes pas à moi. Je m'en vais!

Et il s'en alla.

Plusieurs semaines s'écoulèrent avant que M Rougé devinât ou fût à ce que Léonie n'était point sotte, et le prince le voyant. Chacun pensait, au fond, lui parut avoir du bon. Il n'est rien de tel que les femmes pour posséder dans toutes ces nuances l'art si délicat des transitions.

Le jour où l'on rendra aux filles d'Eve la justice qui leur est due, on fermera aux fils d'Adam la carrière diplomatique. Mlle Doussot procéda donc, par demi-teintes, avec une habileté consommée. Si bien qu'à la fin de carême M. Rougé s'aperçut que, depuis le mercredi des Cendres, il avait insensiblement perdu bien du terrain. Il jeta en arrière un regard investigateur, fouilla dans toutes les conversations passées, sa mémoire ne lui rappela aucune scène désagréable. Mais, en telle circonstance, Léonie ou avait souri moins gracieusement que d'habitude, en telle autre, elle ne lui avait pas tourné tête, mais qui est de nature à être tirés deux choses. Mais et à l'est tout ayant ce au tout, et depuis quelques jours elle semblait distraite à tous les compliments qu'il lui adressait.

Quant à Albert, l'espérance s'était fait de bout glissée dans son cœur. Comment désespérer lorsqu'on est aimé comme on aime? Mais attendre était devenu de son devoir, il ne voulait rien changer à son plan de conduite.

D'un accord tacite, les deux amants se tenaient l'un à l'égard de l'autre sur la plus extrême réserve. Ils ne se recherchaient nulle part, se parlaient presque avec indifférence, mais en se séparant ils échangeaient un regard qui en disait plus que bien des paroles. D'un autre côté, le neveu de Me Doussot paraissait se rapprocher de M. Rougé et l'aimer davantage.

Au fond, il lui semblait qu'il devait une compensation à son rival pour lui avoir ravi l'amour de Léonie, et cette pensée se glissait quelquefois en lui sous la forme d'un petit remords.

Tout est scrupule pour les natures vraiment loyales.

Convaincu du chemin rétrograde qu'il avait fait, M. M. Rougé parla de ses craintes à Mme Doussot. La prudente mère tâcha de le rassurer et le traita d'original.

—Observez Mlle Léonie, dit Alfred, et vous verrez, madame, que je suis dans le vrai, elle ne m'aime plus.

—Mais, malheureux enfant, réplique Mme Doussot, pourquoi aurait elle cessé de vous aimer? N'avez vous pas tout pour plaire? D'ailleurs, elle ne voit que vous, et vous seriez détestable au lieu d'être charmant, qu'elle vous aimerait quand même. Décidément, vous devenez rêveur, je vois, que sais-je? Vous vous effrayez de chimères que crée votre imagination. Allons, soyez de nouveau raisonnable et ne pensez plus de ces choses là. Ma fille vous adore, et tout le monde avec elle, depuis Me Doussot jusqu'au chat de la maison.

—Vous êtes mille fois bonne, chère madame, mais je persiste dans mes dires et conclusions pour parler comme au palais.

Mme Doussot raisonna tant et si bien que son futur gendre partit à moitié rassuré. Mais ce retour à de plus douces pensées ne put tenir plus longtemps contre la froideur toujours croissante de Léonie. Mme Doussot fut bien forcée de s'apercevoir que les soupçons de M. Rougé étaient fondés. Elle fit part de ses craintes au notaire, et il fut décidé que l'on observerait soigneusement la jeune fille.

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS

Lundi 20 juin, à 5 heures P. M.

COTON. Les ventes annoncées aujourd'hui sont [illegible] [illegible]

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.—La demande a été [illegible]

FARINE. [illegible]

CORDE, D'EMBALLAGE. [illegible]

PORC. [illegible]

GRAISSE. [illegible]

DRECHE. [illegible]

MAIS.—[illegible] $1 75 [illegible]

AVOINE.—[illegible] $1 12½ [illegible]

[illegible]

TABAC.—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City [illegible] 1864.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 20 juin.

Il a régné de l'effervescence, aujourd'hui, dans nos cercles financiers, à la suite de la promulgation de l'ordre No 75 qui a trait au dépôt, entre les mains de l'Assistant Trésorier des Etats Unis, de l'or importé à la Nouvelle Orléans: les conditions qui y sont attachées ont été le sujet de toutes les conversations et d'une discussion générale. On en est venu, cependant, à ce que les transactions dans légitimes n'étaient pas prohibées et le mouvement n'a pas été interrompu, mais il a été faible. Ceux des détenteurs qui ont cru que leurs fonds étaient [illegible] du marché et attendent de nouveaux règlements ou des explications.

Les cote d'après lesquels l'or, après avoir ouvert, le 11, dans Wall street, à 96, avait fléchi, d'heure en heure, et avait enfin tombé à 9—à ce qui le place plus d'effet que ce dont nous venons de faire mention. Les opérations n'ont embrassé qu'environ $35,000 en plusieurs lots, à 100 et 101¼ pour cent de prime et $25 souverains à 100 de prime ou $9.70. Nous avons parlé samedi, de transactions s'élevant à $35,000 en cinq lots, à 100, 101, 101 1/2 et nous avons dit que le marché avait clos à 104 à 105. Nous avons appris, depuis lors [illegible] par annoncé qu'il y avait eu d'autres ventes, y compris $30,000, au commencement de la journée, à 97 et, vers la clôture, $10 000 à 102, $10,000 à 104¼, $20,000, prises par un seul acheteur, mais en plusieurs lots à $105. Ceci embrasse les transactions primitives et les revendus. Il ne s'est rien fait dans l'argent qui est à 8 à 10 pour cent au dessous de l'or—pour les demi piastres américaines. Les piastres mexicaines sont demandées pour être envoyées à New York; elles ont la même prime que l'or et rapportent même un peu plus.

Le change a été calme. Il s'en est vendu pour $35,000 à vue sur New York à ¼ de prime, ce qui indiquerait une baisse, mais d'autres traites ont passé à ¼ de prime. Si l'ordre relatif à l'or empêche de faire des expéditions pour New York, le nombre de traites augmentera suffisamment pour amener une baisse. On maintient d'autre part, que si le coton arrivait ici en moindre quantité, le nombre de traites n'excéderait pas la demande.—Les banques ont tiré à 1 de prime, les courtiers à ¼ à 1.—Il y a peu de change étranger à cause du mouvement pour établir des cours. Une des banques a vendu le Sterling à 250 pour des billets, ce qui équivaut à près de 25 pour les greenbacks. Les dernières transactions annoncées ont eu lieu à 212 les traites particulières dites de première classe, et 2 5 à 2 0 celles des banquiers. Les francs sont nominaux à 2 60 à 2 70.

Quelques actions de la compagnie des chemins de fer de la ville se sont vendues à $117 et il s'est vendu 5 bons de la ville (à raison de la forte de chemins de fer) à un taux qui n'a pas été annoncé.—Rien de nouveau dans le script. Quelques billets de la banque de l'Etat de la Louisiane ont changé de main à [illegible] de prime.

ATTENTION.

☞ M. [illegible] [illegible]

☞ M. F. F. Trinchard vend [illegible]

☞ M. R. T. M[illegible]

☞ [illegible]

Décédée hier, à cinq heures, Mme [illegible] MANSE, née Rosalie Violette, à l'âge de 63 ans, native de Marseille, France. Ses funérailles auront lieu ce jour, à neuf heures du matin. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister. Maison mortuaire, encoignure Dauphine et St Philippe. De la part de son mari.

Décédé hier matin à 8 heures, à l'âge de 1 an et 10 jours, HENRI JOSEPH, fils de Henri COLIN et de Sylvie Key. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à cinq heures et demie P. M. Le convoi partira de la rue St Philippe, entre Remparts et St Claude.

Décédé à sept heures et demie du soir, à l'âge de neuf mois et onze jours, Marie Antoine SEGEZ, fille de Henry Segez et de Nenela Diguac. Les amis et connaissances de la famille, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après midi. Le corps en exposé rue St-Pierre No 1 8, entre Bourgogne et Remparts.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴ [illegible] MANSE [illegible] A. C. PREVOST, secrétaire.

ON ACHETE

AU PLUS HAUT PRIX

L'Or, l'Argent, et tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

Au Bureau de Change,

Nos. 43 ET 13, RUE SAINT CHARLES

☞ Ouvert de 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. 12 juin

CIGARES ET CIGARITTES

De la Havane.

EN débarquement de la barque Shephard, de la Havane: 37,100 cigares de d[illegible] marques, 40,100 paquets cigarittes La Honradez. A vendre par BORNIO & FRERE, 21 juin— 34 rue Gravier

Réouverture de la Pharmacie de Syme.

Le soussigné annonce à ses amis et au public qu'il a réouvert sa pharmacie, à l'ancien local,

RUE DU CANAL, 130 (BATISSES TOURO)

NOUVELLE-ORLEANS.

Il a un fonds complet de

Médicaments,

Produits Chimiques, Parfumeries, etc.

Il s'occupera spécialement du département du détail.

Un chimiste et pharmacien distingué qui, pendant nombre d'années, a été chargé de la pharmacie de l'Hôpital de Charité, s'occupera des prescriptions.

Le stock mérite l'attention des droguistes et des planteurs. Une invitation est adressée aux médecins comme par le passé.

JAS SYME, Droguiste,
Rue du Canal, No 130 [Bâtisses Touro.]
21juin—3f Nlle Orléans. Lou.

PERDUE.

LE 14 courant, une petite CHAINE EN OR, avec médaille et clé en or. La personne qui l'a trouvée recevra une récompense libérale en la rapportant au No 38 rue de Chartres. 21 juin—2f.

PERDUS.

Un CHEVAL [illegible] ayant la crinière et la queue jaunes, une JUMENT bai de trois ans. La personne qui les ramènera au propriétaire recevra une récompense de $30. PIERRE LARIE, Encoignure Ursulines et Troisième, 3me District.
21 juin—3f

MAIS BLANC, 1900 sacs, FOIN Timothy, 500 balles, en parfait état. En débarquement au pied de la rue Conti, à vendre, en lots, au gré des acheteurs par JOHN H. HANNA, Facteur Public, 44, rue Poydras.
14juin—1

AVIS est donné que depuis quatre ans que j'ai renoncé à être mère, le public est prévenu que je ne serais point responsable des dettes ou obligations qu'il peut contracter. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1864.
21juin—3f Vve RAPHAEL BERNAREZ.

En débarquement des navires *Chine, Louis Cesard, Frileuse, Henriette et Happy*, de Bordeaux—

60 Quarts de Porto, marque St. Martin,
20 do do do Denton,
20 do do do Zafura.
397 bques de vin rouge "Montferrand, Comblannes, St. Emilion et St. Julien,
16 bques de vin rouge supérieur, pour familles,
294 do do do
200 caisses de vin rouge, bon ordinaire,
255 do do Leoville, Washington Morton,
200 do sardines 1/2 et 1/4 boîtes,
50 do do do
200 do huile d'olive supérieure, de Bordeaux.
—Aussi en magasin et importé dernièrement—
10 pipes de gin "Imperial crowned duck",
10 do cognac Otard Dupuy,
400 paniers de célèbre vin de Champagne, de Gie Heidsieck & Cie,
A vendre par COUTURIE BROTHERS,
21juin—1m 48, Vieille Levée.

Académie de Musique.

Mardi soir, 21 juin.

WHY DON'T SHE MARRY, pièce comique avec musique. LES QUATRE AMOURS, pantomime comique—DANSES—ROMANCES.

LIGNE REGULIERE POUR VERA CRUZ. [illegible] JAMIN WILLIS, capitaine Joseph Webb. [illegible] CORNISE & LEBLANC, 285 Vieille Levée, entre St Philippe et Ursulines, ou à L. JOUBLANC, 31 Passage de la Bourse, près Du[illegible] [illegible]

POUR TAMPICO.—[illegible] CORA [illegible] PLACIDO FARKEN [illegible]

POUR TAMPICO.—[illegible] CARMINO [illegible] PAUL BOUDOUSQUIE, [illegible]

AVIS.

☞ Le navire français FRILEUSE, capitaine Cin[illegible], venant de Bordeaux, [illegible] PAUL BOUCHEREAU & CO. [illegible]

Avis.

☞ Nous capitaine et les consignataires du navire français LA FRILEUSE, venant de Bordeaux, [illegible] Nouvelle-Orléans 18 juin 1864. PAUL BOUCHEREAU & CO. [illegible]

Ls. ETERNOD,

No 313, RUE DE CHARTRES, No 313

ENTRE HOPITAL ET QUARTIER

Dépôt de Chemises françaises.

[illegible] TOILE du Nord rayée, à 4 cts la yarde [illegible] ETERNOD, [illegible]

Une des meilleures occasions

DE LA SAISON!

Marchandises sèches à bon marché

POUR QUELQUES JOURS.

[illegible]

A PRIX COUTANTS—[illegible]

MARCHANDISES BLANCHES

[illegible]

R. TURNBULL,

Rue du Canal No. 131,

[illegible] BATISSES TOURO.

Ouverture du splendide Salon

DE

D. LOPEZ,

Encoignure Canal et Dauphine

M. D. LOPEZ [illegible] SALON [illegible]

GLACES SORBETS,

[illegible] CHOCOLAT GLACE [illegible]

PATISSERIES et CONFISERIES [illegible] SIROPS, FRUITS AU JUS [illegible]

TABAC A CHIQUER

EN MAGASIN.

50 [illegible]
A vendre, aux plus bas prix du marché par MAYER FRERES, [illegible] Tchoupitoulas, No 31, entre Poydras et Natchez.

TABAC FIN ET TABAC A FUMER.

50 [illegible] MAYER FRERES, Rue Tchoupitoulas, No 31, entre les rues Poydras et Natchez.

J. LEVOIS & CO.

Viennent de recevoir et ont ouvert

Lundi 13 courant

2 caisses JACONAS imprimé..................... à 45 cts
2 do JACONAS FRANÇAIS imprimé en nouveautés....... à 40 cts
2 do ORGANDI FRANÇAIS, à deux couleurs........ à 50 cts
2 do ORGANDI RICHE, volumine........ à 60 cts

—Egalement—

GRENADINES RICHES, brodées.
GRENADINES noires,
MOUSSELINE blanche,
JACONAS, dito,
MULL MULL,
NANSOUS UNIS à carreaux et rayés.

J. LEVOIS & CO.
encoignure Canal et Bourbon
16juin—6

EN débarquement du navire Chine, de Bordeaux—21 barriques vin rouge St Emilion, [illegible] caisses [illegible] Floirac, 100 paniers champagne B & E Perrier, [illegible] Sildor frères, [illegible] barils vinaigre blanc, [illegible] paniers anisette extra de Chauvet & s, 25 caisses liqueurs superfines do, [illegible] curaçao superfin do, [illegible] marasquin, [illegible] Dantzic, [illegible] élixir Raspail, [illegible] eau verte du B P Liffermann, [illegible] fruits à l'eau de vie, [illegible] cerises à l'eau de vie, [illegible] champignons de Jh [illegible], [illegible] cèpes à l'huile do
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
19 juin—7f 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Frileuse, de Bordeaux—21 barriques vin rouge St-Julien, [illegible] blanc Sauternes, 20 barils vinaigre blanc, 200 paniers champagne de Beinaut, 200 [illegible] B. et E. Perrier—
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.
19 juin—7f 30 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Louis Césard, de Bordeaux: 25 barriques vin rouge, St. Estèphe, 44 do do 24 Emilion, 200 paniers champagne B & E Perrier.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
19juin—7 30, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Louis Césard, de Bordeaux: 125 barriques vin rouge, 300 caisses vin rouge, 100 caisses liqueurs assorties, 100 do anisette, 100 do Curaçao, 25 do petits pois, 10 do champignons de Chollet & Co, 2 do Macédoine de légumes, 5 do Saucissons truffés, 25 do Fruits à l'eau de vie.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
19juin—7 30, Vieille Levée.

Demande d'une maison meublée

UNE famille de la campagne désirant passer quelques mois en ville voudrait louer une maison meublée, de cinq à six chambres, dans un quartier tranquille. S'adresser par lettre à A P. M., au bureau de l'Abeille.
19juin—3f

Indienne rouge Indienne rouge

TURKEY RED,

A vendre en magasin,
Coin Chartres et Dumaine,
F. JACOB.
Egalement—Un lot de GRIN pour chaises et sophas.
14 juin—1 m

VENTES A L'ENCAN.

Bois de charpente, cloisons vitrées, installations de gaz, encre d'imprimeur, &c. &c.

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

[illegible]

VENTE DE

MARCHANDISES SECHES,

Consistant en écrus, cotonnades, ginghams, ginghams, Holandes, indiennes, mousselines, bareges, mousselines de laine noire, mouchoirs, mouchoirs de toile d'Irlande, bonneterie, &c. &c.

PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI [illegible]

1000 pièces cotons blancs et écrus
300 do cotonnades françaises et américaines,
1500 do jaconnets et organdis français,
700 do ginghams assortis,
300 do Holandes,
1400 do indiennes fantaisie des meilleures marques,
500 do mousselines à grands et petits ramages, mousselines unies, jacquard &c., brillants, percales, jaconats, nansous, checks &c
150 pièces bareges pour robes, couleurs assorties,
100 do bareges anglais brochés,
40 do mousseline de laine noire française,
300 douzaines mouchoirs pour qualité supérieure,
500 pièces toile d'Irlande 4/4
1000 bas et chaussons anglais chaussons tricotés, bas et chaussons écrus,

—ET—

500 lots tels que Denims, flanelles, satinets, cassimir, Kentucky jeans, [illegible]

Jambons et épaules à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY

[illegible]

PAR F. F. TRINCHARD

[illegible]

Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, poivre, moutarde, etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

M[illegible]

Jument et chevaux, Harnais, voitures à l'encan—Propriété particulière d'un gentleman—A vendre pour cause de départ

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

Café, épaules, sucre, tabac, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

[illegible]

Propriété de valeur dans le Troisième District

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

[illegible]

Argenterie—Argenterie—Argenterie.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau 90 rue de la Douane.

JEUDI, [illegible]
2 cuilles à eu argent massif, pesant 100 onces,
10 fourchettes do do do
1 outil et a soupe, do do do
1 do a ragoût do do do
5 do a café do do do
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Vente de médicaments à l'encan,

PAR PHINNEY & AMORY,

G. P. PHINNEY, Encanteur.

Bureau, encoignure Camp et Commune.

Il sera vendu, par ordre du Juge Wi[illegible], de la Cour Prévôtale des Etats Unis département du Golf, MERCREDI, 22 juin 1864 à 10 heures du matin, au magasin d'encan, au coin des rues Camp et Commune—

150 onces quinine,
10 livres [illegible]
5 livres opium,
2 [illegible] morphine,
6 bouteilles iodure de potasse,
1 [illegible] chlorure de potasse,
1 balance de pharmacien,
1 col [illegible]

Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 19 juin

EN débarquement du navire Louis Cesard venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
100 barriques vin rouge St Julien,
150 do do Pauillac,
100 do do Cantenac,
27 barils vin blanc Haut Sauterne,
8[illegible] caisses vin rouge Cantenac,
[illegible] do do St Julien,
8[illegible] do vin blanc Haut Sauterne,
200 paniers huile d'olive J. Fine[illegible]
100 caisses vermouth, Noilly, Prat & Co,
100 do champagne duc de Montebello,
33 barriques vin rouge Château Dillon,
241 caisses do do
18 barils vinaigre de vin blanc
C. CAVAROC & Co
14 juin—8 110 rue Royale

EN débarquement du navire Chine, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
100 barriques vin rouge St Julien,
100 do do Pauillac,
100 do do Cantenac,
17 barils vin blanc Haut Sauterne
20 barriques vin rouge, Chateau Dillon,
C. CAVAROC & Co
14juin—8 110 rue Royale

AVIS

J. FLEURY, de l'ancienne maison FLEURY & Cie, Fabrique de Tabac, rue de Chartres, coin Toulouse, informe ses amis et le public, qu'il ouvrira LUNDI, 6 courant, son NOUVEAU MAGASIN rue de Chartres, No 99 [illegible], entre Conti et St. Louis, où les consommateurs pourront s'approvisionner comme par le passé d'excellent tabac à fumer, à priser et à chiquer et d'articles divers à l'usage exclusif des fumeurs et des priseurs. Il profite de cette occasion pour remercier ses amis du bienveillant patronage qu'ils ont bien voulu lui accorder, et il fera tous ses efforts pour en mériter la continuation. 4juin—1m

Demande de nourrice.

ON demande une nourrice. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No 198 de la rue Delord. 6 juin

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, habillements, chapeaux &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 63 rue de Chartres.

MERCREDI [illegible] heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres [illegible] marchandises américaines et étrangères. Aussi [illegible] chemises, caleçons, chapeaux [illegible]

Grande vente importante de meubles en bois de rose et en acajou, tableaux à l'huile, glaces françaises, rideaux et tapis riches, &c &c à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

Grande vente [illegible] Orleans House, [illegible] No. 11 de la rue Toulouse [illegible]

PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

Grande vente importante de machine à vapeur, moulin à scie, [illegible] de plomb et de gaz, [illegible]

PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

Bateau à vapeur, Bateau à vapeur. Le bateau à vapeur GILLUM [illegible]—Vente [illegible]

PAR R. T. MONTGOMERY.

[illegible]

COTON—COTON

25 balles coton, à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY Encanteur

[illegible]

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

No 95, rue de la Vieille Levée

[illegible] 11juin—1m

En débarquement des navires *Chine* et *Louis Cesard*, arrivés de Bordeaux

40 [illegible]

J. N. CURIEN, [illegible]

A [illegible] J. N. CURIEN, [illegible]

Pour la campagne près de la Ville

[illegible]

Hotel des Etats-Unis

[illegible] J. J. HERR [illegible]

ON [illegible] JEUNE HOMME de 16 [illegible]

EN [illegible] Frileuse et Henriette [illegible] J. Lavidalie & Fils [illegible] Chat. Bauroch [illegible] J. N. CURIEN, 20, rue Toulouse.

VINS.

EN débarquement des navires arrivés de Bordeaux [illegible] J. Lavidalie & fils.
A vendre par P. POUJOL,
Rue Toulouse, No. 11,
Entre Chartres et Levée.

C. JAUBERT & Co.,

41............rue de Chartres............41

MARCHANDISES SECHES EN GROS

A [illegible]

Fourneaux ferblanterie, &c

UN bel assortiment de fourneaux de cuisine, réchauds, batteries de cuisine, ferblanterie de toute espèce, [illegible]
—Prix modérés—
E. A. WENTZEL,
Rue St Philippe, No 9[illegible] entre les rues Dauphine et Bourbon. 20juin—1m

DIVERS—DIVERS

60 barils sucre en morceaux de N. Y.,
[illegible] quarts pipes imitation eau de vie française, 4ème preuve,
1[illegible] caisses Hostetters bitters, véritable,
55 do schiedam Schnapps, do
15 [illegible]
30 [illegible] Pellerotem, [illegible]
120 caisses absinthe importée, diverses marques.
2[illegible] barils soda bicarbonate [illegible]
30 [illegible]
[illegible]
150 barils whisky Pike's Magnolia,
50 do do vieux Bourbon, vieux "Chicken Cock" et d'autres marques.
50 caisses sardines en 1/2 de boîtes,
A vendre à l'entrepôt par BERNARD TURPIN,
21juin—2f No 95, rue Vieille Levée.

AUX FERBLANTIERS.

300 BOITES fer blanc, Charcoal, Terne et Coke [illegible] IX DX DXX DXXX,
50 paquets fil de fer Nos 12 à 18, à vendre à l'entrepôt par BERNARD TURPIN
21 juin—2f No 95, rue Vieille Levée.

DIVERS—DIVERS—DIVERS.

150 barils WHISKY, pur, de Crow,
100 barils [illegible] extra, de Rowe, 1849,
150 caisses vieux whisky Bourbon, pur,
50 do do do Green River,
50 do do do Lowell,
10[illegible] caisses AMERS Crimée,
75 paniers CHAMPAGNE Moet & Chandon,
75 [illegible] vieux CAFE JAVA de choix,
[illegible] sacs CAFE RIO prime à choix,
En magasin et à vendre par
ELLIOT & McKEEVER,
20 juin—6f rue Gravier No 80.

EN débarquement du navire Chine, de Bordeaux
25 barils vinaigre,
25 caisses huile d'olive de Fok Kapper & Co
2[illegible] do moutarde
300 do vin rouge très bon,
50 do sardines en grandes et demi boîtes,
15 do do [illegible]
4 do pâtés de foie
—Au débarquement—
3[illegible] caisses d'absynthe Constant Lecoultre
[illegible] caisses sardines.
A vendre par DUNTZE & Co
20 juin—3f 45, rue Royale

Ale XXXX de Read, &c.

ALE—50 barils Ale XXXX de Read,
PISTACHES—20 sacs pistaches d'Afrique,
LAIT—30 caisses lait condensé de Baden,
FRUITS A PATES—30 caisses fruits à pâtes,
En débarquement du navire Confidence et à vendre par THOMPSON & BARNES,
20 juin—3 Rue Tchoupitoulas No 41.